



## Fiche de données de sécurité

Suivant les règlements (CE) N° 1907/2006 & (CE) N° 1272/2008

Número de FDS 206      Date de création 04 February 2013      Date de la dernière révision 21 February 2022

### 1 - Identification du produit et de la société

#### a - Identifiant du produit utilisé sur l'étiquette

Tradenames: Alphawool HA, Alphawool LA

#### b - Identification du produit

PRODUIT A BASE DE LAINE POLYCRISTALLINE

#### c - Utilisation du produit

Isolation thermique haute température

#### d - Fabricant/fournisseur

<b>Morgan Thermal Ceramics Canada</b> 185 Walkers Line Burlington, Ontario L7M 1L1 CANADA (PHONE: 905-335-3414)	<b>Morgan Thermal Ceramics</b> Thermal Ceramics Inc. P. O. Box 923; Dept. 300 Augusta, GA 30903-0923 USA
---	--

#### e -

Pour plus d'information sur le programme de suivi des produits ou en cas d'urgence:

Hotline - 1-800-722-5681

Fax 1 706-560-4054

Pour obtenir d'autres fiches de données de sécurité ou pour s'assurer que cette version est la plus récente pour le produit concerné, consultez notre site Internet [www.morganthermalceramics.com](http://www.morganthermalceramics.com) ou écrire à [MT.NorthAmerica@morganplc.com](mailto:MT.NorthAmerica@morganplc.com)

### 2 - Identification des dangers

#### a - Classification des produits chimiques conformément au paragraphe (d) de la norme §1910.1200

#### b - Terme d'avertissement, déclaration(s) de danger, symbole(s) et mise(s) en garde conformément au paragraphe (f) de la norme §1910.1200

En cas d'urgence

#### c - Effets chroniques

Aucune incidence d'excès de d'affections pulmonaires n'a été observée dans les études sur les salariés exposés. Chez l'animal les études en laboratoire long terme à des doses plusieurs centaines de fois supérieures aux expositions professionnelles habituelles ont identifiés la présence de fibrose, de cancer du poumon et des mésothéliomes chez le rat et le hamster. Les fibres utilisées dans ces études ont été dimensionnées afin de maximiser leur respirabilité chez les rongeurs.

#### d - Règle relative au mélange

Sans objet.

### 3 - Composition / Information sur les composants

COMPOSANTS	NUMERO CAS	% EN POIDS
Laine polycristalline (PCW)*	675106-31-7	89-100

#### b -

(Voir section 8 " Contrôle de l'exposition/Protections individuelles)

#### d - Impuretés et additifs stabilisants

Sans objet.

### 4 - Premiers secours

#### a - Descriptions des mesures requises, sous-divisées selon les différentes voies d'exposition, c'est-à-dire, inhalation, contact cutané et oculaire, et ingestion

##### Yeux

Si les yeux sont irrités, rincer abondamment immédiatement avec de l'eau à température durant au moins 15 minutes. Les paupières doivent être maintenues écartées des yeux afin d'assurer un rinçage efficace. Ne pas frotter les yeux.

##### Peau

Si la peau est irritée, enlever les vêtements contaminés. Ne pas frotter ou gratter la peau. Laver les zones en contact abondamment à l'eau et au savon. Après lavage une crème ou une lotion pour la peau peut être utile.

##### Voies respiratoires

En cas d'inflammation des voies respiratoires déplacer la personne dans une zone sans poussière. Pour plus d'informations sur les moyens de réduire ou éliminer l'exposition référez vous à la section 8.

##### Voies gastro-intestinales

En cas d'irritation gastrointestinale déplacer la personne dans une zone sans poussière.

#### c - Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

### REMARQUES POUR LES MÉDECINS

Les effets sur la peau et les voies respiratoires sont le résultat d'une légère irritation mécanique temporaire; l'exposition aux fibres n'entraîne pas de réactions allergiques.

## 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

### a - Moyens d'extinction

Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux avoisinants.

### c - Codes NFPA

Inflammabilité: 0 Santé: 1 Réactivité: 0 Spécial: 0

### b - Dangers NFPA inhabituels

Aucun

## 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### a -

Éviter de générer de la poussière. Utilisez des méthodes réduisant la poussière telles que l'humidification ou l'aspiration pour nettoyer les zones de travail. Lors des opérations de nettoyage par aspiration l'aspirateur doit être équipé avec un filtre haute efficacité. L'utilisation d'air comprimée ou le balayage à sec ne doivent pas être utilisés.

### b -

left blank intentionally

## 7 - Manipulation et stockage

### a - Manipulation

Handle fiber carefully. Dust generation should be minimized. Good housekeeping and hygiene practices should be followed during handling. Do not use compressed air for clean-up.

### b - Conteneurs vides

Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit sec. Garder le conteneur fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

### Entreposage

L'emballage du produit peut contenir des résidus. Ne pas réutiliser

## 8 - Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### a - Valeurs limites d'exposition/Tableau de recommandations

EXPOSURE GUIDELINES			
MAJOR COMPONENT	OSHA PEL	ACGIH TLV	MANUFACTURER'S REG
Polycrystalline Wool (PCW)	None Established	None Established	1 f/cc
OTHER OCCUPATIONAL EXPOSURE LEVELS (OEL) Industrial hygiene standards and occupational exposure limits vary between countries and local jurisdictions. Check which exposure levels apply to your facility and comply with local regulations. If no regulatory dust or other standards apply, a qualified industrial hygienist can assist with a specific workplace evaluation including recommendations for respiratory protection.			

### b - Mesures techniques

Utiliser des mesures de contrôle techniques telles que des systèmes d'aspiration au poste de travail au plus près des points d'émission, tables aspirantes par le dessous, outils avec système de contrôle des expositions, équipements de manipulation adaptés permettant de limiter les émissions de poussières fibreuses.

### c - Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle

#### EPI - Peau

Utiliser des gants et des vêtements de travail lâches au cou et aux poignets. Les vêtements sales doivent être nettoyés afin d'en éliminer l'excès de fibres avant d'être enlevés (Ex: Utilisation d'un aspirateur, pas d'air comprimé).

#### EPI - Yeux

Porter des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou toute autre forme de protection des yeux conformes aux standards de l'OSHA afin de prévenir toute irritation des yeux. L'utilisation de lentilles de contact n'est pas recommandée si elles ne sont pas utilisées en combinaison avec une autre protection oculaire appropriée. Ne pas toucher les yeux avec des mains ou des matériaux contaminés. Si possible mettre à disposition un rinçage à l'eau à proximité.

#### EPI - Voies respiratoires

A suitable dust mask is recommended if dust generation is considered possible and should be worn if workplace exposure levels exceed the occupational exposure guidelines above. The selection of a suitable mask will depend upon the likely atmospheric concentration and the performance data of the mask. Check with protective equipment manufacturer's data. The evaluation of workplace hazards and the identification of appropriate respiratory protection is best performed, on a case-by-case basis, by a qualified Industrial Hygienist.

## 9 - Propriétés physiques et chimiques

Odeur et apparence	Matériel d'aspect laineux sans odeur
b - Odeur	Not applicable
c - Seuil de l'odeur	Not applicable
pH	Non applicable
Point de fusion	>3270°F (>1800°C)
Point d'ébullition	Non applicable
g - Point d'inflammabilité	Not applicable
h - Taux d'évaporation	Not applicable
i - Inflammabilité	Not applicable
j - Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Not applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur (Air=1)	Non applicable
Solubilité dans l'eau (%)	Non soluble dans l'eau
Gravité spécifique	2.50 - 2.75
o - Coefficient de partage : n-Octanol/eau	Not applicable
p - Température d'auto-inflammabilité	Not applicable
q - Température de décomposition	Not applicable
r - Viscosité	Not applicable

## 10 - Stabilité et réactivité

a - Stabilité chimique

b - Conditions à éviter

Aucun

Polymérisation dangereuse

Non applicable

d - CONDITIONS A EVITER

Veillez vous référer aux conseils de manipulation et de stockage de la section 7.

e - MATERIAUX INCOMPATIBLES

Aucun.

f - PRODUITS DE DECOMPOSITION

Aucun

## 11 - Informations toxicologiques

### HEALTH DATA SUMMARY:

Exposure is predominantly by inhalation or ingestion. Man made vitreous fibers of a similar size to PCW have not been shown to migrate from the lung and/or gut and do not become located in other organs of the body

### Irritation

May cause temporary mechanical irritation of skin, eyes and throat during use. May result in slight temporary reddening of the skin which abates after exposure stops.

b - Toxicité aigue

c - Epidémiologie

d - Toxicologie

Lifetime rat inhalation studies in the rat on PCW fibers at the maximum levels achievable have shown no evidence of lung cancer, lung fibrosis or any other adverse effect, apart from a minimal pulmonary response typical of that of a 'low toxicity dust'.

Also, a lifetime feeding study in rats has produced no evidence of any adverse effects at levels up to 2.5 % in the diet.

Intraperitoneal, intratracheal and intrapleural studies in rats, together with two in vitro tests, all showed negative results whereas asbestos and crystalline silica which were used as positive controls (where relevant) produced positive responses.

The results of these extensive testing programmes indicate that PCW materials as described in Section 9 lack one or more of the fundamental characteristics necessary for mesothelioma induction, as well as not possessing fibrogenic potential.

### Centre International de Recherche sur le Cancer et National Toxicology Program

Le CIRC, le NTP et l'OSHA ne répertorient pas les fibres de mullite comme une substance cancérogène. Cependant, en 1988, le CIRC a classé les fibres minérales artificielles au nombre des possibles substances cancérogènes pour l'homme (2B) et, à ce jour, l'une des laines polycristallines (fibres Saffil) a été incluse dans cette catégorie générale de la classification.

## 12 - Informations écologiques

Aucune donnée disponible.

c - Potentiel de bioaccumulation

d - Mobilité dans le sol

Aucune mobilité dans le sol.

e - Autres effets indésirables (tels que dangereux pour la couche d'ozone)

Aucun effet indésirable de ce matériau sur l'environnement n'est prévu.

## 13 - Considérations relatives à l'élimination

### Gestion des déchets

Afin d'éviter de générer de la poussière durant le stockage, le transport et l'élimination il est recommandé d'utiliser un contenant fermé ou un emballage plastique.

### INFORMATION COMPLEMENTAIRE

## 14 - Informations relatives au transport

a -

Class de danger: Non réglementé Numéro des Nations Unis: Non applicable  
Etiquette: Non applicable Numéro Amérique du Nord (NA): Non applicable  
Affichage: Non applicable Billet de chargement: Nom du produit

b - Désignation officielle de transport de l'ONU

Sans objet

c - Classe(s) de danger pour le transport

Sans objet.

d - Groupe d'emballage, le cas échéant

Sans objet.

e - Risques environnementaux (par exemple, Polluant marin [Oui/Non])

N°

f - Transport en vrac (en vertu de l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et du Code IBC)

Non réglementé.

g - Précautions spéciales dont l'utilisateur doit être informé ou qu'il doit respecter en ce qui concerne le transport ou le déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur de ses installations

Sans objet

INTERNATIONAL

Class de danger TDG Canada: Non réglementé

Non classé comme une marchandise dangereuse suivant l'ADR (Route), RID (Train), IATA (air) ou IMDG (bateau)

## 15 - Informations Réglementaires

15.1 -

### REGLEMENTATIONS DES ETATS UNIS

**SARA Titre III** : Ce produit contient de l'oxyde d'aluminium (sous forme fibreuse) déclarable conformément à la section 313 (40CFR 372). Les sections 311 et 312 (40 CFR 370) s'appliquent

**OSHA**: Se conformer aux règles de communication de dangers 29 CFR 1910, 1200 et 29 CFR 1926.59 et les règles de d'utilisation de protections respiratoires 29 CFR 1910.134 et 29 CFR 1926.103.

**TSCA** : Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées dans l'inventaire des produits chimiques TSCA.

**Californie**: Les fibres céramiques réfractaires (poussières alvéolaires en suspension dans l'air) sont listées dans la proposition 65 dans la réglementation Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 comme un produit chimique connu en Californie pour causer le cancer.

**Autres Etats**: A notre connaissance les FCR ne sont pas réglementées dans les états autres que la Californie. Toutefois les réglementations d'état ou de l'OSHA ou de l'EPA locales peuvent s'appliquer. Contactez votre agence de réglementation locale.

15.2 -

### REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

**Canada** : **Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)** –Classe D-2A –Matériaux causant d'autres effets toxiques.

**APEC (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Toutes les substances de ce produit sont listées dans la liste intérieure des substances (LIS) si nécessaire.

## 16 - Autres informations

Dévitirification

Elimination après usage

Morgan Thermal Ceramics a établi un programme afin de fournir à ses clients des informations à jour concernant l'utilisation dans les règles des produits à base de FCR. De plus Thermal Ceramics a établi un programme d'évaluation des concentrations en poussières fibreuses chez les clients. Si vous désirez obtenir plus d'information sur ce programme vous pouvez appeler votre fournisseur local ou visiter nos sites Internet.

Morgan Thermal Ceramics - Global: [www.morganthermalceramics.com](http://www.morganthermalceramics.com)

ECFIA (Europe) [www.ecfia.eu](http://www.ecfia.eu)

Evaluation de danger SIMD

Fiches de données techniques

Sommaire des révisions

FDS préparée par

SDS préparée par: DEPARTEMENT SANTE, SECURITE & ENVIRONNEMENT MORGAN THERMAL CERAMICS

Avis au lecteur

Les renseignements donnés dans cette fiche sont fournis en toute bonne foi et sont considérés comme fiables à la date de la fiche de données de sécurité. Les employeurs peuvent utiliser cette FDS afin de compléter d'autres informations dont ils ont connaissance afin d'assurer la sécurité et la santé de leur employés et l'utilisation correcte de leurs produits. Ce résumé des données appropriées représente une opinion professionnelle; les employeurs noteront que les informations perçues comme moins adaptées n'ont pas été incluses dans cette FDS. C'est pourquoi, prenant en compte la forme résumée de la FDS Morgan Thermal Ceramics ne donne aucune garantie (exprimée ou impliquée), n'assume aucune responsabilité, ne fait aucune déclaration concernant l'exhaustivité de ces informations ou son applicabilité pour l'usage envisagé par l'utilisateur.